

DOSSIER ADMINISTRATIF ENTRÉE EN FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

RENTRÉE SEPTEMBRE 2026

Ce dossier est strictement réservé aux étudiants :

- ➔ susceptibles d'être admis en semestre 3 ou en semestre 5 à l'issue de la CAC du mois d'août ;
- ➔ aux étudiants en situation de redoublement de la 1^{ère} / 2^{ème} ou 3^{ème} année de formation.

➔ Vous devez **imprimer ce dossier en recto uniquement – Ne pas agraffer les documents.**

Le dossier doit être retourné dûment complété et accompagné des pièces demandées par voie postale **en Lettre Suivie** au plus tard le **11 Juillet 2026** à l'adresse suivante :

« Centre Hospitalier – IFSI
Promotion 20XX / 20XX (**préciser votre promotion**)
1060 Chemin de la Madeleine
CS 40001
11010 CARCASSONNE CEDEX »

➔ **L'admission à l'institut de formation en soins infirmiers est subordonnée à l'envoi de l'ensemble des documents.**

Pour tout renseignement,
vous pouvez nous joindre au 04.30.51.24.15
ifsi.ifas@ch-carcassonne.fr

La rentrée s'effectuera le :

- ✓ Mardi 1^{er} septembre 2026 à 10h00 pour la promotion 2026-2029 ;
- ✓ **Lundi 31 août 2026 à 13h00** pour la promotion 2025-2028 ; (10h00 pour les mutations entrantes) ;
- ✓ **Lundi 31 août 2026 à 13h00** pour la promotion 2024-2027 ; (10h00 pour les mutations entrantes).

Madame, Monsieur,
Etudiant(e) en soins infirmiers

- **PROMOTION 2025/2028**
ou
→ **PROMOTION 2024/2027**
ou
→ **En situation de redoublement**

N/Réf. : 2026/CN/SA

Objet : Rentrée universitaire 2026/2027.

Madame, Monsieur,

La fin de l'année universitaire 2025/2026 s'achève et nous devons d'ores et déjà anticiper celle de 2026/2027.

Vous trouverez sur le site internet <https://www.ch-carcassonne.fr/IFSI/IFAS> les documents à télécharger :

- Le présent dossier administratif à constituer et retourner selon les modalités mentionnées en page 1 ;
- Le livret d'accueil et d'information à l'attention des apprenants.

Je vous informe que la rentrée aura lieu le :

- ✓ Mardi 1^{er} septembre 2026 à 10h00 pour la promotion 2026-2029 ;
- ✓ **Lundi 31 août 2026 à 13h00** pour la promotion 2025-2028 ; *(10h00 pour les mutations entrantes)* ;
- ✓ **Lundi 31 août 2026 à 13h00** pour la promotion 2024-2027 ; *(10h00 pour les mutations entrantes)*.

Le calendrier d'alternance 2026/2027 est joint en annexe 1 du livret d'accueil afin de vous permettre d'anticiper l'organisation de votre formation.

J'attire votre attention sur la nécessité de nous retourner dans le délai précisé l'ensemble des pièces indispensables à la constitution de votre dossier.

Tout étudiant dont le dossier sera incomplet au jour de la rentrée, ne sera pas admis en formation.

Toute l'équipe et moi-même vous souhaitent de très bonnes vacances.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice des soins
Chargée de l'institut de formation
aux métiers de la santé,

Christelle NERZIC

Tous les documents ci-joints
doivent être imprimés en
RECTO uniquement

NOM et Prénom : (cochez votre situation) ☐ Admis en semestre : ☐ Redoublant en semestre :		Colonne réservée à l'IFSI
DOSSIER ADMINISTRATIF – à classer dans ordre ci-dessous :		
DOCUMENT CI-JOINT A COMPLETER :		
☐ La fiche de renseignements.		
DOCUMENTS A FOURNIR :		
☐ L'attestation de la contribution vie étudiante et de campus (téléchargeable sur le site : https://cvec.etudiant.gouv.fr) à régler sur la plateforme APOGEE en ligne du CROUS.		
☐ Pour les étudiants concernés et sous réserve de l'avoir reçue, la notification définitive de bénéfice d'une bourse sanitaire et sociale Région Occitanie, au titre de l'année universitaire 2026-2027.		
☐ L'attestation d'ouverture de droits à la sécurité sociale de votre département de moins de 6 mois (téléchargeable sur le site : ameli.fr ou sur une borne de la sécurité sociale).		
☐ L'attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile vie privée des étudiants en soins infirmiers (voir modalités dans livret d'accueil – page 5 - "La responsabilité civile vie privée").		
☐ Pour les étudiants ayant bénéficié d'un aménagement des études en 2025/2026, veuillez joindre la fiche d'aménagement des études accompagnée des justificatifs (Elle est à télécharger sur le site). Toute demande non jointe à ce dossier ne sera pas acceptée.		
☐ 1 Photocopie de la carte grise du véhicule utilisé pour les déplacements durant la formation. (inscrire en haut à droite votre Nom et Prénom ainsi que la couleur du véhicule).		
A FOURNIR LE JOUR DE LA RENTREE : Le chèque (mentionnez votre nom & prénom au dos du chèque) correspondant au montant des frais d'inscription universitaire (le tarif sera indiqué sur le site internet de l'institut dans la 1 ^{ère} quinzaine de juillet). L'étudiant boursier, exonéré du paiement des frais d'inscription universitaire, doit fournir la notification définitive de bourse avec le présent dossier . S'il n'a pas reçu la notification de bourse, il devra remettre le chèque qui sera conservé dans l'attente de la réception de la notification. Le chèque sera collecté par le secrétariat lors de l'accueil administratif organisé le jour de la rentrée. L'étudiant qui ne le fournira pas le jour de la rentrée ne sera pas admis en formation.		

INFORMATIONS

- 1) Demande de bourses :** (l'information vous a été donnée par mail le 09 - 14 avril 2026).
 La demande d'allocation de bourses est faite par l'étudiant, sur le site Internet :
<https://www.laregion.fr/bourses-etudes-sanitaires-sociales>
 La saisie du dossier doit se faire **entre le 15 avril au 31 juillet 2026 pour les 2ème, 3ème et 4ème années.**
 (Tout dépôt de dossier hors délai, au-delà de la date butoir, sera définitivement rejeté).
 Il est recommandé de prendre connaissance du règlement régional des bourses d'études paramédicales de sages-femmes et en travail social avant de déposer votre demande.
En début de saisie, vous devrez renseigner un code établissement (nous attirons votre attention sur le caractère confidentiel de ce code) :
 Ce code est : **IFSICARCASSONNE2627**
- 2) L'ALTERNANCE 2026/2027** est disponible en page 26 du livret d'accueil et d'information mis à votre disposition sur le site :
<https://www.ch-carcassonne.fr/IFSI/IFAS>.
- 3) Le livret d'accueil et d'information à l'attention des apprenants** est à consulter sur le site : <https://www.ch-carcassonne.fr/IFSI/IFAS>.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – ANNEE UNIVERSITAIRE 2026/2027

A compléter en lettres majuscules

IDENTITE /

NOM : _____ **NOM Marital :** _____

Prénom : _____ **Autres prénoms :** _____

N° de Téléphone portable : ____/____/____/____/____

SITUATION FAMILIALE :

Célibataire	☐	Divorcé(e)	☐	Veuf(ve)	☐
Marié(e)	☐	Concubinage	☐	Séparé (e)	☐
PACS	☐				

ADRESSE DE L'ETUDIANT PENDANT SA FORMATION :

.....
.....

AUTRE RESIDENCE DE L'ETUDIANT :

.....
.....
.....

BOURSES REGIONALES :

➔ **Avez-vous fait une demande de bourses auprès de la Région Occitanie pour la rentrée universitaire 2026/2027 ?**

☐ OUI ☐ NON

(Si OUI, pensez à nous adresser une photocopie de la notification conditionnelle de bourses qui vous a été envoyée par le service des bourses de la Région / ou nous la transmettre dès que vous la recevrez).

POLE EMPLOI :

☐ **Etes-vous Demandeur d'emploi ?** ☐ NON ☐ OUI (si oui, préciser ci-dessous :)

N° d'identifiant auprès de Pôle Emploi : _____

Date d'inscription : _____

Précisez l'agence de rattachement : _____

⚡ Si oui, fournir le bulletin de situation ou la notification pôle emploi datant de moins de 3 mois.

☐ **Percevez-vous des indemnités POLE EMPLOI ?** ☐ OUI ☐ NON

AUTRE RENSEIGNEMENT :

Etes-vous allergique au latex ?

☐ OUI ☐ NON

J'atteste de la sincérité et de l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent document et m'engage à vous informer de tous changements.

IMPORTANT : Si vous avez changé de RIB ou de véhicule, merci de bien vouloir joindre au présent document le nouveau RIB et/ou la nouvelle carte grise (préciser la couleur du véhicule).

Fait à _____, le _____

Signature de l'étudiant(e)